

plutôt d'un intérêt authentique et d'une volonté de savoir ce que les Canadiens pensent et disent.

De larges débats comme celui-là sont précieux, et les recommandations du rapport majoritaire déposé cette semaine en sont la meilleure preuve. On ne peut en dire autant des recommandations du Parti réformiste.

Je vais me permettre de citer les propos de la députée de Calgary-Nord, membre du comité. Elle aurait dit espérer qu'on ne se méprenne pas sur certains éléments du rapport réformiste, car, a-t-elle avoué, «ils n'ont pas été étudiés très à fond avant que le texte ne parte chez l'imprimeur».

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est une perle.

Une voix: Quoi d'étonnant?

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que le point de vue de la députée de Calgary-Nord est bien plus juste que celui de son collègue de Calgary-Sud.

* * *

• (1430)

[Français]

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Lors de la dernière campagne électorale, le Parti libéral s'était engagé à mettre fin au patronage. Or, en matière de nomination de conseillers juridiques, on constate, une fois de plus, que le gouvernement ne tient pas ses promesses.

Le ministre de la Justice confirme-t-il qu'il a retiré récemment le mandat de son ministère confié à un cabinet d'avocats de Cowansville au profit de celui d'Eugène Bachand, président de l'Association libérale de Brome-Missisquoi, tout en permettant au cabinet du candidat libéral, Denis Paradis, de conserver tous ses mandats actuels du ministère de la Justice qui rapportent en moyenne 100 000 \$ par année?

[Traduction]

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, lorsque le gouvernement fait appel au Barreau pour obtenir l'aide d'avocats du secteur privé, les principaux critères de sélection sont la compétence et le mérite.

Depuis l'élection du gouvernement actuel, à Brome-Missisquoi, comme ailleurs au Canada, le ministère de la Justice a réformé le processus de sélection des avocats mandatés pour s'assurer que ceux-ci ont bien reçu la formation appropriée, qu'ils sont bien encadrés, qu'ils évitent tout conflit d'intérêts et que les services fournis sont conformes aux normes de compétence les plus élevées. Voilà les critères du ministère.

Questions orales

[Français]

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, la vice-première ministre peut-elle nous indiquer si le mandat que vient de confier le ministre de la Justice à Eugène Bachand était le prix à payer pour que celui-ci se désiste comme candidat libéral dans Brome-Missisquoi, afin de laisser la place à Denis Paradis?

Le Président: Ma chère collègue, il me semble que la question ne concerne pas exactement les responsabilités de ce ministre. Il me semble que cette question se rapporte plutôt au parti qu'à l'administration de ce ministère.

* * *

[Traduction]

LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN

M. Cliff Breitreuz (Yellowhead, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien qu'on devrait peut-être appeler le ministre de Winnipeg.

J'ai récemment publié une étude critique sur son ministère qui montrait de façon concluante que sa ville, Winnipeg, recevait une part disproportionnée des sommes consacrées à la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Ce rapport, établi à partir de renseignements obtenus directement auprès des fonctionnaires de son ministère, montre que Winnipeg a obtenu cinq fois plus d'argent que Vancouver, sept fois plus que Calgary et 70 fois plus que Regina entre le 1^{er} décembre 1993 et le 15 novembre 1994.

Pourquoi le ministre injecte-t-il beaucoup plus de deniers publics dans l'économie de Winnipeg que dans celle de toute autre ville de l'Ouest?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, il semble que le Parti réformiste ait décidé de s'en prendre à moi aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Comme nous l'avons entendu au cours de la dernière ronde de questions...

Le Président: Chers collègues, il est de plus en plus difficile d'entendre les questions et les réponses. Je vous invite à écouter les questions et les réponses.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, comme nous l'avons constaté au cours de la dernière ronde de questions, la précision et la fiabilité des rapports du Parti réformiste sont quelque peu douteuses. On en a encore un excellent exemple dans le rapport dont parle le député, un rapport fondé sur des statistiques portant sur à peine 20 p. 100 des projets approuvés pour l'ouest du pays.

Il me semble que si le député et le Parti réformiste essaient de montrer aux Canadiens qu'ils personnifient la rectitude, lorsqu'il est question de finances, ils devraient apprendre à compter.